

Si vous ne visualisez pas ce message, [cliquez-ici](#)



Newsletter février 2021

"Au Pré de la Ferme" retour sur une opération à succès malgré les circonstances



> **Du 1er au 5 février 2021** : malgré les circonstances, vous êtes toujours aussi nombreux à participer aux événements du réseau Agrilocal40 pour soutenir la filière agricole locale, mettre en valeur les produits du terroir et les savoir-faire des cuisiniers !

> **21 établissements** ont participé à cette opération soit **plus de 6 200 convives** qui ont pu bénéficier d'un repas 100% Agrilocal40 ou d'un produit Agrilocal40 par jour de la semaine "Au Pré de la Ferme".

TIRAGE



> Une nouveauté était proposée **pour les établissements qui s'inscrivaient aux 2 Opérations Agrilocal40** "Un Noël avec Agrilocal40" (du 14 au 18 décembre 2020) et "Au Pré de la Ferme" (du 1er au 5 février 2021) : la participation à un tirage au sort pour gagner un spectacle d'art vivant autour du thème du "bien-manger, du local et de l'agriculture".

> **Les 4 heureux élus sont :**

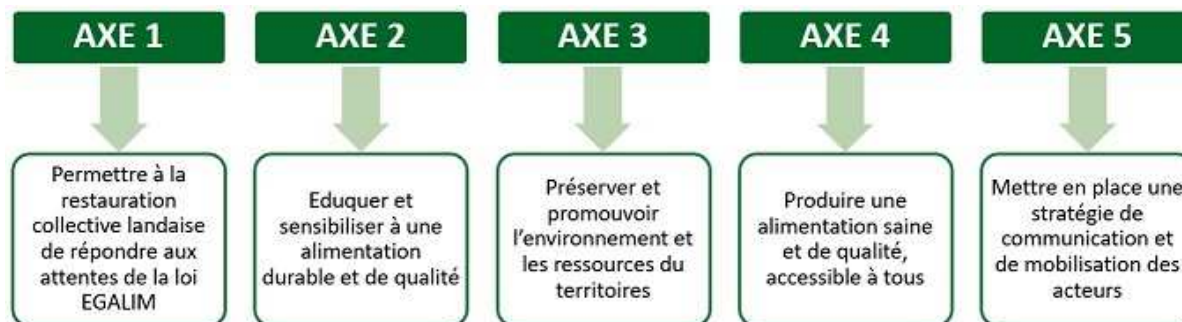
- les collèges **George Sand (Roquefort)** et **Jean Rostand (Tartas)**

- les écoles **d'Amou et de Narrosse**

Les chiffres clés du Plan Alimentaire Départemental "Les Landes au menu !"

> L'Assemblée Départementale du 20 février 2020 a validé le Plan Alimentaire Départemental "Les Landes au menu!" (2020-2023) afin de porter une restauration collective exemplaire tout en soutenant les filières agricoles locales, via une boîte à outils partenariale au service des territoires landais.

> Les 5 axes du Plan Alimentaire Départemental :



> Zoom sur l'axe 4 : les grands chiffres des diagnostics des besoins de la restauration collective publique sur le département

- 12,8 millions de repas servis par an
- 56 200 pensionnaires
- Un besoin de 2 000 T/an de légumes, féculents et légumineuses soit environ 400 ha
- Un besoin de 750 T/an de fruits soit environ 38 ha
- Un besoin de 300 T/an de viande bovine soit environ 1 700 têtes
- Un besoin de 400 T/an de viande porcine soit environ 4 200 têtes
- Un besoin de 380 T/an de viande de volailles soit environ 420 000 têtes
- Un besoin de 1 200 T/an de produits laitiers soit environ 190 têtes

> Le diagnostic de l'offre agricole, montre qu'elle est présente sur le territoire pour répondre à ces besoins en terme de quantité mais qu'il est nécessaire de travailler sur l'accessibilité et le conditionnement des produits, conditions inhérentes à l'adéquation entre l'offre et la demande.

Prochaine Opération Agrilocal40 : "Connectez-vous local !"



> Prochaine semaine thématique Agrilocal40 : **du 31 mai au 4 juin 2021**

> Vous allez bientôt recevoir par courrier l'appel à manifestation d'intérêt à destination des acheteurs publics du réseau Agrilocal40

> N'hésitez pas à vous inscrire nombreux pour continuer à soutenir la filière agricole locale, et mettre en valeur vos savoir-faire et les produits du terroir !

> **Inscription avant le 30 mars 2021**

ETAL40 : départ du premier "cuvé" du site de Magescq

> Guillaume Bourez a quitté le 3 janvier dernier l'Espace Test Agricole de Magescq pour s'associer avec un maraîcher en production biologique sur Léon, lui même inscrit sur Agrilocal40. Le dispositif ETAL40 remplit ainsi son rôle de tremplin pour les jeunes maraîchers.



> Une place est donc vacante sur le site de Magescq, sans oublier une parcelle disponible sur le site de Mimizan !

[Contact](#)

[Agenda](#)

Pôle Agriculture et Forêt du Département des Landes
Email : agrilocal40@landes.fr
Téléphone : 06 45 12 44 81 ou 05 58 05 41 09

- **30 mars 2021** : Dernier délai pour les retours d'inscription à l'opération "Connectez-vous local"

Vous recevez cette newsletter car vous vous êtes inscrit(e)s à Agrilocal40 ou une personne inscrite dans la démarche a souhaité partager ces informations avec vous. Toutes les données personnelles recueillies sont stockées dans un environnement sécurisé pour éviter tout abus. En cas de question à ce sujet, veuillez nous contacter : webmestre@landes.fr.

Si vous souhaitez ne plus recevoir notre newsletter, vous pouvez vous désabonner [en envoyant un message ici](#).    